

- conseil d'administration du 29 mars 2013 -

**RESOLUTION CA n°1-2013  
APPROBATION DU RAPPORT 2012  
PRESENTE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- en application de R 331 - 32 du code de l'environnement qui prévoit que « *le président du conseil scientifique présente un rapport annuel d'activité au conseil d'administration* »,
- vu le rapport de Monsieur le Président du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées tel qu'il figure en annexe de la présente,

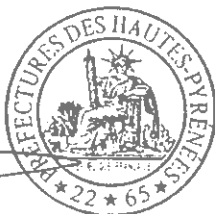
approuve le rapport d'activités 2012 du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 29 mars 2013.

Le Président,

André BERDOU



Le Directeur,

Gilles PERRON





## **Compte rendu d'activité du conseil scientifique du Parc national des Pyrénées pour l'année 2012**

### **Rapport d'activité de Monsieur le Président du Conseil scientifique au Conseil d'administration du Parc national des Pyrénées -**

L'activité du conseil scientifique du Parc national des Pyrénées, en 2012 s'est caractérisée par la réflexion sur la stratégie scientifique du Parc national. Cette démarche a été initiée en décembre 2011. Le travail de fond sur le positionnement du conseil par rapport à certaines pratiques de gestion, telles que l'écobuage et la pêche, ont permis d'avancer sur les modalités de gestion et les règles du jeu compatibles avec les enjeux de préservation du patrimoine du territoire.

Les avis émis par le conseil scientifique sont en forte augmentation.

Le conseil scientifique s'est déplacé en Espagne pour échanger sur les démarches scientifiques engagées avec les chercheurs travaillant avec le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu ainsi qu'au sommet du Pic du midi pour évoquer le projet de réserve internationale étoilée sur le Parc national des Pyrénées.

### **Les séances plénières, un moment de réflexion sur les grands sujets scientifiques ou les orientations de la politique du Parc national des Pyrénées :**

Le conseil scientifique s'est réuni en séance plénière à quatre reprises.

La séance du 21 mars 2012 a permis de débattre des enjeux de connaissance du Parc national des Pyrénées et de la méthodologie d'élaboration de la stratégie scientifique.

Le conseil scientifique a longuement discuté des travaux conduits par la société EDF sur le site de Migouelou et de l'amélioration à apporter au traitement des dossiers d'écobuage. Ce thème a déjà fait l'objet, auparavant, de deux notes de synthèse sur l'état des lieux de cette pratique sur la zone du Parc national et sur la politique en matière de brulage dirigé.

La séance du 14 et 15 juin 2012, présentait un caractère particulier. Le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu et l'Institut pyrénéen d'écologie de Jaca accueillait les membres du conseil scientifique du Parc national. Cette séance a permis de traiter les affaires courantes du conseil et de prendre connaissance de la politique scientifique du Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu et des études réalisées pour le compte du parc par l'Institut Pyrénéen Ecologique. Cet institut possède une équipe de chercheurs pluridisciplinaires qui vient en appui du Parc national pour définir la politique scientifique et réaliser les études.



Le déplacement s'est poursuivie par une visite de terrain du Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu avec présentation d'études et de suivis scientifiques en cours.

La séance du 3 octobre 2012 a permis de faire un bilan des travaux réalisés en 2009 sur la conduite d'Estaens – vallée d'Aspe - Pyrénées-Atlantiques - dans le cadre des mesures compensatoires. Le dossier de réintroduction du bouquetin sur le parc national et les travaux sur le volet paysage de la démarche, dite de l'atlas de biodiversité communale, réalisés sur la commune d'Escot ont été présentés et discutés. Le conseil scientifique a donné un avis favorable au projet de réintroduction du bouquetin. Un point d'information a été fait sur l'avancement de la stratégie scientifique.

Enfin, la séance du 12 décembre 2012, organisée au sommet du Pic du Midi, a permis de prendre connaissance du projet de réserve internationale de ciel étoilé sur le territoire du Parc national des Pyrénées et de la préfiguration d'un observatoire photographique du Parc national en cours d'élaboration par le laboratoire GEODE de Toulouse.

Tout au long de l'année, une information sur l'état d'avancement de la charte a été réalisée à chaque réunion du conseil scientifique.

### **Une activité en augmentation centrée sur les avis et les analyses :**

Le conseil scientifique a traité vingt neuf dossiers et rendu vingt huit avis. Cela représente une très forte augmentation par rapport à l'année 2011.

Le bureau du conseil scientifique a traité, au fil de l'eau, la majorité des dossiers d'avis afin de raccourcir les délais et de libérer du temps en séance plénière. Cette méthode permet d'organiser des réflexions et des discussions sur les questions scientifiques.

### **La réflexion sur la stratégie scientifique du Parc National des Pyrénées :**

Le conseil scientifique a engagé, à l'occasion de deux séances plénières, un travail sur la stratégie scientifique du Parc national. Cette démarche est organisée sur la base de notes produites par le service scientifique. La première séance a permis de préciser les enjeux de connaissance et de discuter des axes de la stratégie. En fin d'année, quatre axes majeurs de la stratégie ont été validés et un certain nombre d'idées maitresses, déclinant ces axes, ont été retenues. Un groupe de travail rassemblant sept membres du conseil et les techniciens du Parc national a été constitué pour faire des propositions.

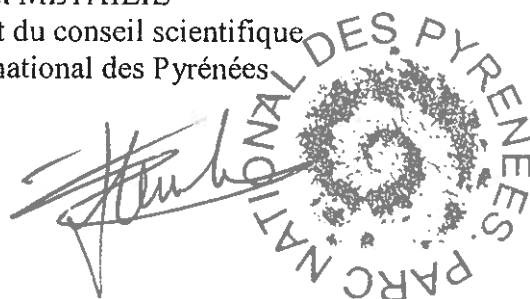
Il reste à préciser le contenu des idées maitresses et à définir un plan d'action quadriennal. La finalisation du travail est prévue pour la fin d'année 2013.

Fait à Tarbes, le vendredi 29 mars 2013.

Jean-Paul METAILIE  
Président du conseil scientifique  
du Parc national des Pyrénées

P.J. : 1

— *liste des avis du conseil scientifique pour l'année 2012,*



## Avis du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées en 2012

Dossier	Date	Avis du conseil scientifique
Avis sur la demande de travaux pour la réfection du captage et du réservoir de la source de la cabane de Pacheu ( <i>commune de Borce</i> )	10/02/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur le projet de révision de l'aménagement forestier (2010-2029) de la forêt communale de Lescun	17/02/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur l'installation de panneaux photovoltaïques pour l'électrification de la cabane de Socques ( <i>commune de Laruns</i> )	03/03/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'écobuage sur l'estive de Belonce, commune de Borce	13/03/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour l'installation d'une antenne radio sur l'usine EDF d'Estaëns, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	14/03/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux d'écobuage sur l'estive d'Arnousse, commune d'Urdos	21/03/2012	<b>Avis favorable</b> Secteurs 4, 10, 11, 12, 13 <b>Avis défavorable</b> Autres secteurs
Avis sur la demande d'écobuage sur l'estive de Couecq-Atsout, commune de Borce	21/03/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques



Avis sur la demande d'écobuage sur l'estive d'Espelunguère, commune de Borce	21/03/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'écobuage sur l'estive de Thézy, commune de Borce	21/03/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la réhabilitation de la conduite forcée de l'aménagement de Migouelou, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	21/03/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'autorisation pour travaux d'amélioration des aires de traite des cabanes de Brousset ( <i>commune de Laruns</i> )	25/05/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux de la commission syndicale de la vallée de St-Savin pour la mise aux normes sécurité incendie et accessibilité du refuge du Clot, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	25/05/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour le réaménagement d'un bâtiment existant au lieu-dit Peyranère, sur le territoire de la commune d'Urdo, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	25/05/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques



Avis sur la demande de travaux de réfection du dispositif d'adduction d'eau du refuge de la Brèche de Roland et mise en place d'un dispositif d'assainissement des eaux usées	04/07/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux de requalification de l'ancienne route départementale 923 entre le col des Tentes et le Port de Boucharo	04/07/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de réhabilitation du sentier de la Bernatoire	04/07/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'aménagement d'un sentier en mini piste de la cabane du Pénot à la cabane de Bonaris	04/07/2012	<b>Avis non donné.</b> <i>étude technique à revoir</i>
Avis sur le projet de réintroduction du bouquetin ibérique dans le Parc national des Pyrénées	03/10/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour l'aménagement de l'ancien bâtiment des douanes au col du Pourtalet, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	05/10/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la construction d'un abri pour containers à poubelles le long du bâtiment du Puntas, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	05/10/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques



Avis sur la demande d'écobuage sur le secteur de Peyranère-Causiat ( <i>commune d'Urdos</i> ), en zone cœur du Parc national des Pyrénées	05/10/2012	<b>Avis favorable</b> Secteurs 1, 2 <b>Avis défavorable</b> Secteur 3
Avis sur la demande d'écobuage sur le secteur du Larry ( <i>commune d'Urdos</i> ), en zone cœur du Parc national des Pyrénées	05/10/2012	<b>Avis défavorable</b>
Avis sur la demande d'écobuage sur le secteur de Gouetsoule ( <i>commune d'Urdos</i> ), en zone cœur du Parc national des Pyrénées	05/10/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande d'écobuage sur le secteur du Benou ( <i>commune d'Urdos</i> ), en zone cœur du Parc national des Pyrénées	05/10/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la sécurisation des couloirs du Pouey et d'Hourtigouse en forêt domaniale du Péguère, sur la commune de Cauterets, en zone cœur du Parc national des Pyrénées	15/10/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux en vue de la construction d'une cheminée sur la toiture du bâtiment annexe de l'Hôtellerie du Cirque de Gavarnie, pour l'installation d'antennes de téléphonie mobile	15/10/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques
Avis sur la demande de travaux pour la réhabilitation du captage d'eau potable, la desserte en eau potable et la construction d'une station d'eau potable à destination des bâtiments du col du Pourtalet	02/11/2012	<b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques



Avis sur le projet de travaux de drainage sur la piste jaune de ski de fond du domaine skiable du Somport, communes d'Urdos et Cette-Eygun, en zone cœur du Parc national	05/11/2012	<p style="text-align: center;"><b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques</p>
Avis sur la demande de travaux pour la construction d'un abri de traite sur le site pastoral d'Arnousse, commune d'Urdos	20/12/2012	<p style="text-align: center;"><b>Avis favorable</b> sous réserve du respect des prescriptions techniques</p>







PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

Direction de la Stratégie et des Moyens  
Service du Développement Territorial  
Bureau de l'Aménagement Durable

**ARRETE PREFECTORAL N° 2011311-05**  
**portant remplacements de membres**  
**au sein du Conseil Scientifique**  
**du Parc National des Pyrénées**

**LE PREFET DES HAUTES-PYRENEES**

Vu la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, au parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux, codifiée aux articles L. 331-1 et suivants du code de l'environnement ;

Vu l'article R. 331-32 du code de l'environnement ;

Vu le décret n° 67-265 du 23 mars 1967 créant le Parc National des Pyrénées ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-943 du 28 juillet 2006 relatif aux établissements publics des parcs nationaux et modifiant le code de l'environnement ;

Vu le décret n° 2009-408 du 15 avril 2009 pris pour l'adaptation et la délimitation de la réglementation du Parc National des Pyrénées ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2009119-08 du 29 avril 2009 portant nomination du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées ;

Vu le règlement intérieur du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées, notamment sa disposition prescrivant le fait que trois absences non justifiées provoquent l'exclusion du membre concerné ;

Vu la demande de M. Philippe OSPITAL, Directeur adjoint du Parc National des Pyrénées du 3 novembre 2011 ;

Considérant que M. RANGASSAMY Régis ne souhaite pas poursuivre son mandat au sein de cette structure ;

Considérant que les absences, non justifiées, de MM. PALLARUELO CAMPO Severino, TROUVILLIEZ Jacques, DUPONT Pascal, à plus de trois réunions du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées, du fait des missions de protection de la nature de cet établissement public, ont un impact réel sur les activités du Parc National des Pyrénées ;

Considérant qu'il est nécessaire que le Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées dispose de l'ensemble des expertises nécessaires pour mener à bien ses activités, ce qui implique le remplacement de certains de ses membres ;

... / ...

Sur proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : MM. PALLARUELO CAMPO Severino, RANGASSAMY Régis, TROUVILLIEZ Jacques, DUPONT Pascal ne sont plus membre du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées, à compter de la date de notification du présent arrêté.

En remplacement, les personnes suivantes sont nommées, à partir de la date de signature de cet arrêté et jusqu'au 29 avril 2015, date du terme des mandats de six ans de l'ensemble des membres et experts du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées, selon l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2009119-08 du 29 avril 2009 :

- M. MARQUINA MURLANCH Luis, Chef du service de communication du Parc National d'Ordesa et du Mont Perdu (Espagne) ;

- M. FIFRE Patrick, Directeur du CAUE des Pyrénées-Atlantiques ;

- M. SIBLET Jean-Philippe, Directeur du service du Patrimoine naturel au Muséum National d'Histoire Naturelle, compétences en biologie de la conservation et dans la connaissance de la biodiversité, ornithologue ;

- M. POUYAUD Bernard, Directeur de recherches émérite de l'IRD UMR HSM (HydroSciences à Montpellier), hydrologue généraliste, spécialiste en hydro-glaciologie ;

- M. BRUSTEL Hervé, Enseignant chercheur à l'INP Purpan Toulouse, compétences en biodiversité des systèmes agricoles et naturels, entomologiste.

Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2009119-08 du 29 avril 2009 demeurent sans changement et la liste actualisée des membres et experts du Conseil Scientifique du Parc National des Pyrénées figure en annexe du présent arrêté modificatif.

**Article 2** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la protection de l'environnement, d'un recours gracieux auprès de mes services et ou contentieux devant le tribunal administratif de Pau, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification et / ou de sa publication.

**Article 3** : Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture des Hautes-Pyrénées et M. le Directeur du Parc National des Pyrénées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et notifié aux Intéressés par les soins de M. le Directeur du Parc National des Pyrénées.



Tarbes, le 11 novembre 2011  
Le Préfet  
Ferre BIDAL

**Liste des membres du Conseil scientifique  
du Parc national des Pyrénées**

Novembre 2011

**Membres**

1. **Mme ALBERT-LLORCA Mariène**, anthropologue, professeur d'anthropologie sociale à l'université Toulouse 2 le Mirail
2. **M. AULAGNIER Stéphane**, mammalogiste et biologiste de la conservation, directeur du laboratoire Comportement et Écologie de la faune sauvage de l'INRA et enseignant à l'université Paul Sabatier de Toulouse
3. **M. BALENT Gérard**, directeur de recherche à l'INRA de Toulouse, directeur de l'UMR dynafor (dynamiques forestières dans l'espace rural)
4. **M. BRUSTEL Hervé**, enseignant chercheur à l'INP Purpan Toulouse, biodiversité des systèmes agricoles et naturels entomologiste
5. **M. CAUSSIMONT Gérard**, naturaliste (faune de montagne, ours), spécialiste des vallées pyrénéennes, enseignant et chef d'établissement, président d'une association de protection de la nature
6. **M. DUPOUEY Jean-Luc**, directeur de recherche à l'INRA de Nancy, responsable de l'équipe phyto-écologie forestière
7. **M. ETCHÉLECOU André**, professeur en aménagement du territoire, chargé de mission développement durable à l'université de Pau et des Pays de l'Adour
8. **M. FIFRE Patrick**, Directeur du CAUE des Pyrénées-Atlantiques
9. **M. GALOP Didier**, palynologue, chargé de recherche au laboratoire GEODE, université Toulouse le Mirail
10. **M. GIUSTINIANI François**, Directeur des archives départementales des Hautes-Pyrénées
11. **M. GUIRAUD Claude**, vétérinaire, spécialiste de la faune sauvage, président du GEEFSM (groupe d'études sur l'éco-pathologie de la faune sauvage de montagne), retraité
12. **M. JUBERTHIE Christian**, zoologiste, directeur honoraire au laboratoire souterrain du CNRS à Moulis, président de la commission des Aires Protégées du CNPN (conseil national de protection de la nature)
13. **M. LARGIER Gérard**, botaniste, directeur du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
14. **Mme MAGDA Danièle**, directeur de recherche, INRA-SAD Toulouse, UMR AGIR
15. **M. MARQUINA MURLANCH Luis**, Directeur du Parc national d'Ordessa et du Mont Perdu (Espagne)
16. **M. MENONI Emmanuel**, spécialiste des galliformes et de la biodiversité des forêts et landes montagnardes, ingénieur des travaux, ONCFS – CNERA Faune de montagne
17. **M. METAILIE Jean-Paul**, géographe, directeur de recherche CNRS, directeur du laboratoire GEODE de l'université de Toulouse
18. **M. POUYAUD Bernard**, Directeur de recherche émérite de l'IRD UMR HSM (HydroSciences Montpellier), hydrologue généraliste, spécialisé en hydro-glaciologie
19. **M. SANTOUL Frédéric**, hydrobiologiste, maître de conférence au Laboratoire EcoLab à l'université de Toulouse

20. **M. SIBLET Jean-Philippe**, Directeur du service du Patrimoine naturel au Muséum National d'Histoire Naturelle, compétences en biologie de la conservation et dans la connaissance de la biodiversité, ornithologue
21. **M. TILHAY Jean-Pierre**, géomorphologue, dynamique des paysages, retraité
22. **M. VILLAR Luis**, botaniste phyto-écologue, chercheur CSIC, IPE de Jaca (Espagne)

**Experts**

23. **M. BARRAUD Dany**, archéologue, Conservateur régional de l'archéologie à la DRAC Aquitaine, chef du service régional de l'archéologie
24. **M. CANEROT Joseph**, hydrogéologue agrégé, professeur émérite de l'université de Toulouse, membre du CSRPN Midi-Pyrénées
25. **M. CORRIOL Gilles**, coordonnateur connaissance flore, fonge et habitats naturels au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
26. **M. LAGASQUIE Jean-Jacques**, professeur honoraire de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, membre du conseil scientifique du Parc naturel régional du Quercy

Fait à Tarbes, le 7 novembre 2011



Vu, bon pour être annexé  
à mon arrêté de ce jour,  
Le Préfet

René BIDAL